



Ne restez pas sans protection Même les locataires ont besoin d'une assurance

MONTREAL, le 21 juin 2011 – Si vous pensez être fin prêt pour la journée des déménagements, Allstate du Canada, compagnie d'assurance, vous encourage à y réfléchir encore un peu. Vous avez peut-être déjà enveloppé et emballé soigneusement tous vos biens, mais seront-ils protégés une fois que vous les aurez déballés et installés dans le nouveau logement?

Chaque année, des milliers de Québécois plient bagage et déménagent le 1er juillet. Pourtant, selon les rapports de Statistique Canada, moins de 50 % des locataires canadiens possèdent une assurance locataire.

« L'assurance n'est pas réservée aux propriétaires, explique Jacinthe Perron, porte-parole d'Allstate du Canada. Même si vous ne possédez pas votre habitation, tout ce qui se trouve à l'intérieur vous appartient fort probablement. Prenez le temps de calculer la valeur totale de vos biens. Est-ce plus élevé que vous ne le pensiez? Et il y a plus. Les gens sont souvent étonnés de voir tout ce qui est couvert par l'assurance locataire pour le peu que cela coûte. »

Allstate du Canada rapporte que les vols, les dégâts d'eau et les incendies sont la cause de la majorité des réclamations faites par les locataires. Sans assurance, les locataires sinistrés doivent sortir de leur poche une grande partie ou même la totalité du coût de réparation ou de remplacement des objets qu'ils possèdent. Les locataires sont également responsables de la sécurité de leurs visiteurs. « Une personne sans assurance doit se demander si elle a les moyens d'être tenue responsable des conséquences financières advenant le cas qu'un invité se blesse chez elle ou encore, si elle est en mesure de remplacer tout ce qu'elle possède en cas de dommages ou de vol », ajoute Mme Perron.

Si vous pensez que vous n'avez pas besoin d'assurance, posez-vous les questions suivantes :

- Qui paiera pour les dommages causés à l'appartement de votre voisin si vous oubliez de fermer le robinet et que l'eau déborde?
- Qui paiera pour le temps que vous passerez dans un hôtel si votre appartement est endommagé à cause d'un incendie?
- Qui paiera pour remplacer votre ordinateur portable s'il est volé?

La conclusion s'impose : on ne peut pas se passer d'assurance. Maintenant, avant d'aller voir un agent Allstate pour discuter de l'assurance locataire, il faut répondre à trois questions importantes :

1. De quel montant de garantie ai-je besoin? Faites le total de la valeur de vos biens. Est-ce qu'une police de 25 000 \$ suffirait à remplacer vos vêtements, vos chaussures, vos meubles, votre linge de maison (draps, serviettes, nappes, etc.), votre vaisselle et vos appareils électroniques?
2. De quel type de garantie ai-je besoin? Vous pouvez choisir des garanties qui correspondent à vos besoins. Par exemple, si vous habitez dans un appartement situé au sous-sol, vous voudrez peut-être ajouter une garantie en cas de refoulement d'égout à votre police.
3. Dois-je me préoccuper de certains articles en particulier? Avez-vous des biens qui valent plus que ce qui est couvert par la police? Par exemple, possédez-vous une bague de fiançailles d'une valeur de 5 000 \$ qui fait l'objet d'une limitation de 1 000 \$ dans votre police actuelle?

Allstate du Canada souhaite vous aider à protéger votre habitation et vos biens. En plus de souscrire une assurance locataire, voici quelques conseils utiles à retenir en prévision de votre déménagement :

1. Faites la liste de tous vos biens. Inscrivez-y l'état et la valeur de chaque article. Si vous le pouvez, prenez des photos.
2. Souscrivez votre assurance locataire à l'avance afin d'être couvert dès l'instant où vous emménagez.
3. Si vous faites appel à des déménageurs professionnels, vérifiez que l'entreprise a souscrit une assurance et qu'elle vous remboursera si vos biens sont endommagés pendant le déménagement.

Pour obtenir d'autres conseils, visitez le site conseilsenbonnesmains.ca, communiquez avec l'agence de votre région ou composez le 1-800-Allstate.

À propos d'Allstate du Canada, compagnie d'assurance

Allstate du Canada, compagnie d'assurance, est un chef de file parmi les producteurs et les distributeurs de produits d'assurance auto et habitation. Le réseau en bonnes mainsMD permet aux consommateurs de joindre Allstate par l'intermédiaire d'une de ses 94 agences présentes dans les communautés, de son site Internet à l'adresse www.allstate.ca ou de son Centre du service à la clientèle au 1-800-allstate. Allstate du Canada est une entreprise socialement responsable qui soutient de nombreux organismes sans but lucratif, notamment Les mères contre l'alcool au volant (MADD Canada), l'Association canadienne d'échec au crime, Centraide et Jeunes entreprises. En 2010, Allstate du Canada, en partenariat avec l'Association des joueurs de la Ligue nationale de hockey (AJLNH), a créé les Étoiles canadiennes Allstate, un programme de mentorat visant à guider la prochaine génération de joueurs de hockey au Canada. Pour en savoir plus, visitez le www.allstate.etoilescanadiennes.com.

Pour en savoir plus sur la façon de vous protéger en prévision d'un déménagement, ou encore pour planifier une entrevue avec Jacinthe Perron, porte-parole officielle d'Allstate du Canada, veuillez joindre Jennifer Fox de Thornley Fallis Communications.

Jennifer Fox
Thornley Fallis Communications
Tél. : 416-515-7517 poste 350
fox@thornleyfallis.ca